

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) Climat et Agriculture/Sécurité Alimentaire



Tendance de la campagne agro-pastorale au 31 août 2022 et préparatifs de la campagne irriguée

CONTEXTE

Le secteur agrosylvopastoral est l'un des secteurs les plus sensibles aux effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes.

A cet effet, connaître le comportement de la saison à venir aide à faire des choix stratégiques qui permettront de s'adapter à des phénomènes extrêmes comme les sécheresses et les inondations.

Les informations publiées dans ce bulletin sont élaborées avec les contributions de la DGA, la DMN, la DGPV, la DG/CNLA, la DGH, les DS, la DGDP/PIA, la DNPGCA, l'ONHA, la DGGR, l'INRAN.

SOMMAIRE

- I. Données climatiques
- II. Données agricoles
- III. Préparatifs de la campagne irriguée
- IV. Synthèse
- V. Perspectives
- VI. Avis et Conseils

I. DONNÉES CLIMATIQUES (PLUVIOMÉTRIE, SÉQUENCES SÈCHES, NDVI)

1.1. Situation pluviométrique du mois d'août

L'évolution de la pluviométrie au cours du mois d'août montre que des cumuls importants sont enregistrés sur les régions de Dosso, Niamey, le Nord Tillabéri et le sud des régions de Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa. Le cumul pluviométrique mensuel (Figure 1) a varié entre 14 mm à Bankilaré (Tillabéri) et 373 mm à Tessaoua (Maradi).

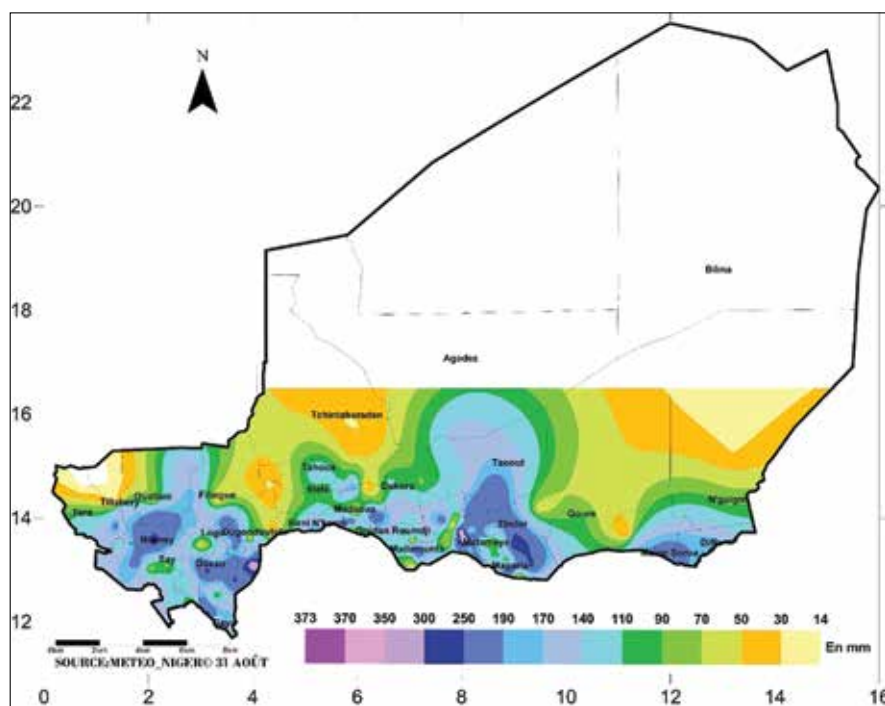


Figure 1 : Cumul pluviométrique mensuel du mois d'août 2022

Quant au cumul saisonnier au 31 août (Figure 2), il a oscillé entre 132 mm à Dogonkiria et 977 mm à Dolé dans la région de Dosso.

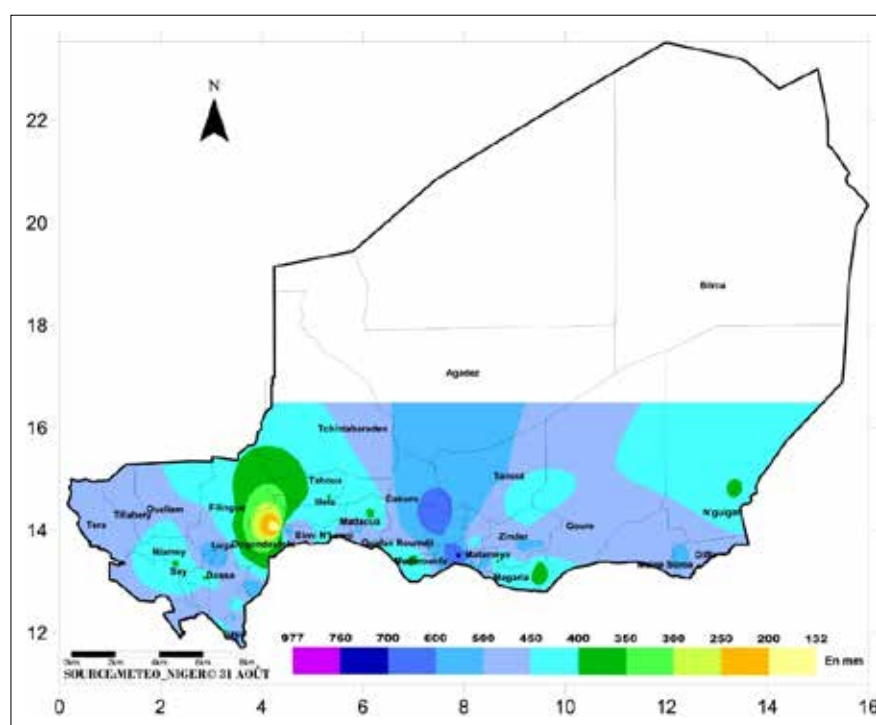


Figure 2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2022

1.2. Cumul pluviométrique saisonnier au 31 août 2022 comparé à la normale 1981-2010

L'écart du cumul au 31 août 2022 par rapport à la normale 1981-2010 (Figure 3) montre une variation très disparate sur la bande agricole. Néanmoins, les déficits les plus importants sont observés sur l'Ouest du pays (Dosso, Tillabéri, Niamey et Tahoua) et une partie du Sud des régions de Maradi et Zinder. Quant aux excédents pluviométriques, ils sont observés sur une partie de la région de Maradi (Tessaoua) et celle de Diffa (Mainé-Soroa).

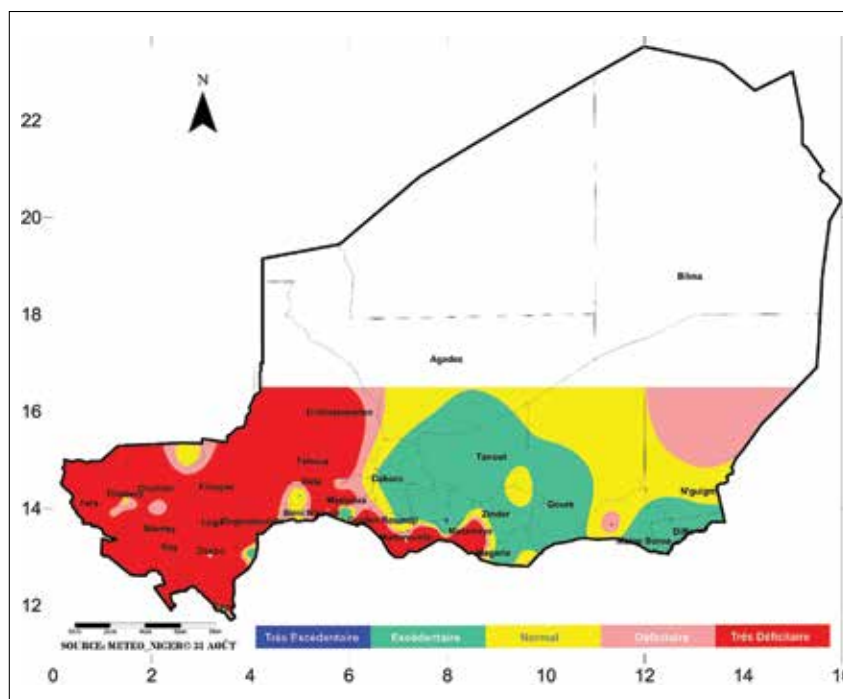


Figure 3: Ecart du cumul pluviométrique par rapport à la normale 1981-2010

1.3. Indice de satisfaction des besoins en eau

Au cours du mois d'août, les conditions hydriques pour les cultures ont été satisfaisantes dans la majeure partie de la zone agricole. En effet, l'indice décadaire de satisfaction des besoins en eau des cultures au cours du mois a varié entre 60 et 100% dans la bande Sud du pays (Figure 4)

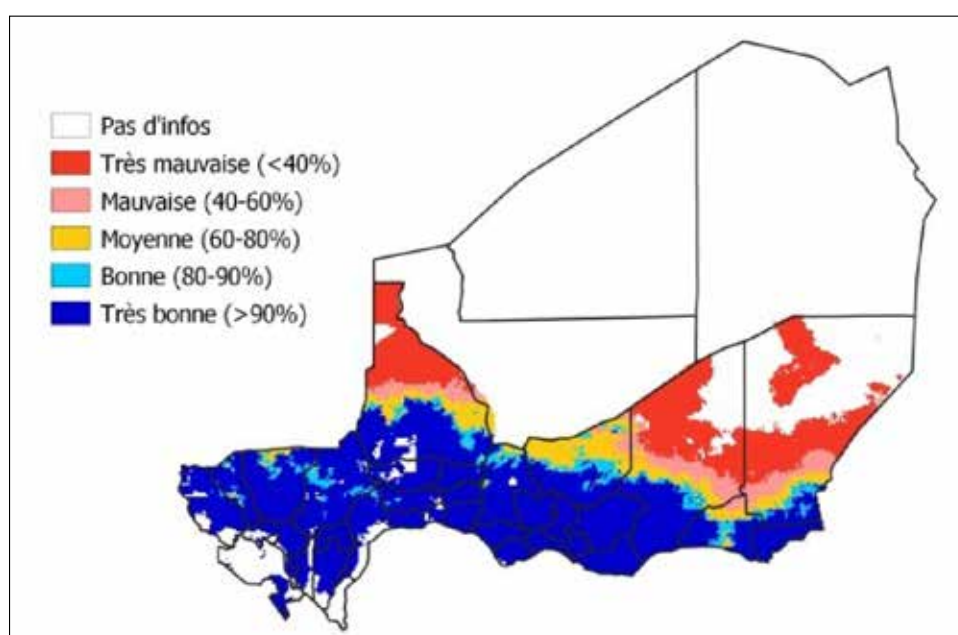


Figure 4 : Indice de satisfaction des besoins en eau des cultures

1.4. Indice normalisé de végétation

L'anomalie de l'indice normalisé de végétation (NDVI) du mois d'août par rapport à la normale 1981-2010 (Figure 5) montre une couverture végétale hétérogène. Ainsi, une couverture dense (couleur verte) est observée sur la partie Nord-Ouest de la région d'Agadez (Tchirozérine, Ingall, Arlit), la région de Tahoua à l'exception du centre et de l'extrême Nord, Nord-Ouest de Tillabéri, le Nord Maradi, le Centre Zinder et le Sud de Diffa. Cette couverture importante de la végétation pourrait s'expliquer par l'important cumul pluviométrique enregistré au cours de la troisième décennie d'août. Néanmoins, il faut noter la présence d'une couverture en dessous de la normale (orange à rouge) sur le Nord de la région de Diffa, l'extrême Sud Zinder, le centre Tahoua et une partie des régions du fleuve.

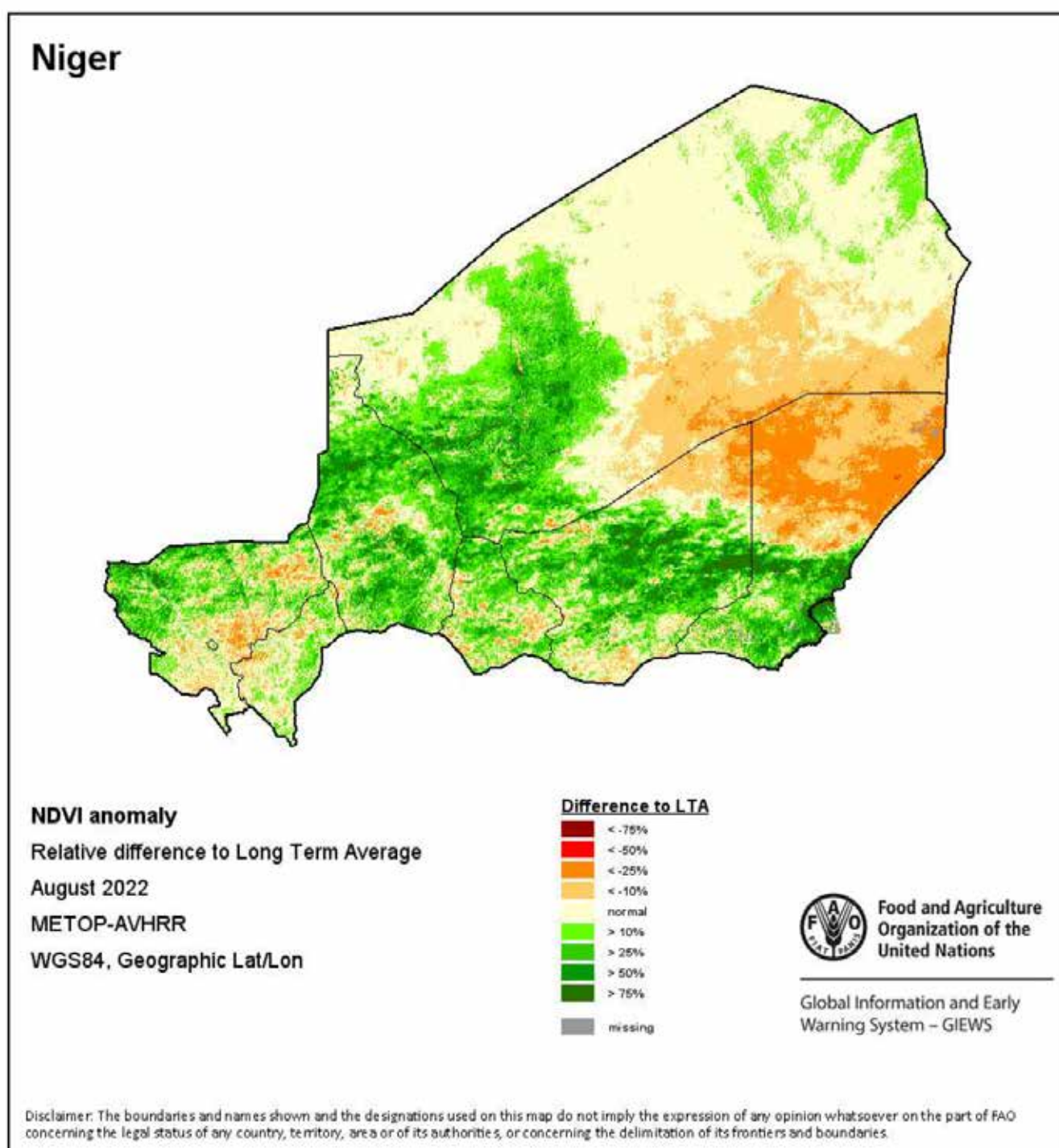


Figure 5 : Indice normalisé de végétation (NDVI) d'août 2022

1.5. Stocks d'eau des sols au 31 août 2022

Les réserves d'eau du sol dépassent 40 mm sur la majeure partie de la bande agricole. Mais, elles restent inférieures à 20 mm dans certaines localités du pays (Figure 6).

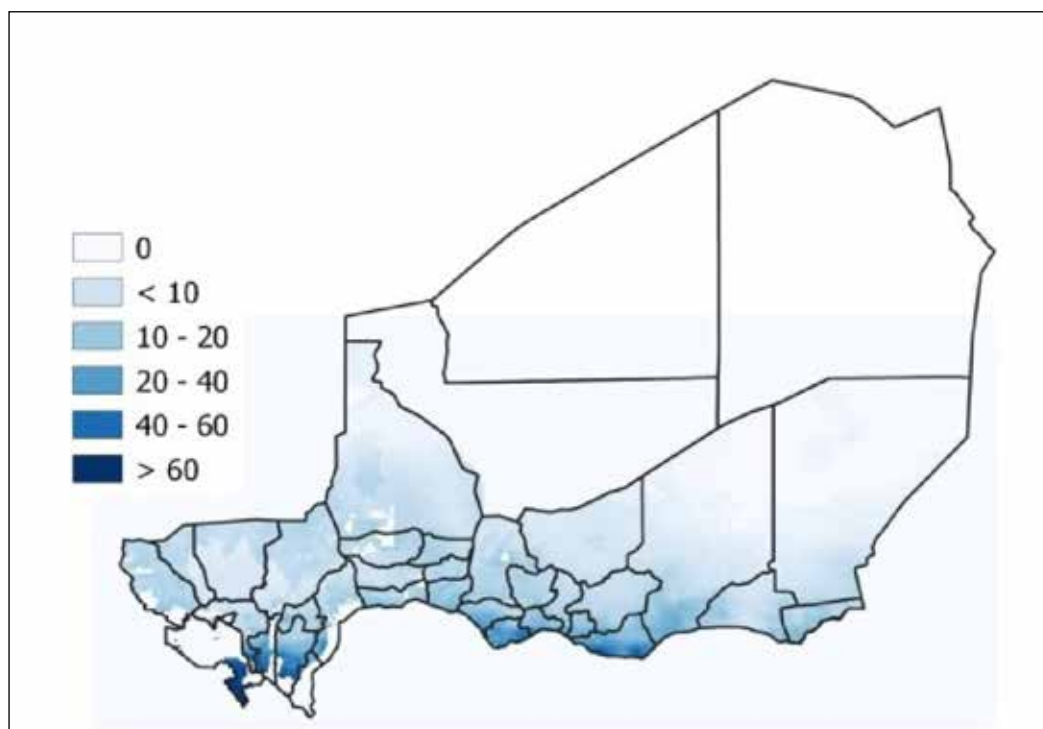


Figure .6 : Stocks d'eau des sols au 31 août 2022

II. SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 AOÛT 2022

2.1. Situation phénologique

Le stade dominant pour le mil est l'épiaison avec 28 % et la montaison pour le sorgho avec 43%. Le stade le plus avancé pour le mil est la maturité observée dans les régions de Dosso (départements de Dioundou et Gaya), Maradi (département de Gazaoua) et Zinder (département de Magaria). Quant au sorgho, c'est la grenaison dans les régions de Dosso, Maradi et Tahoua (Figure 7).

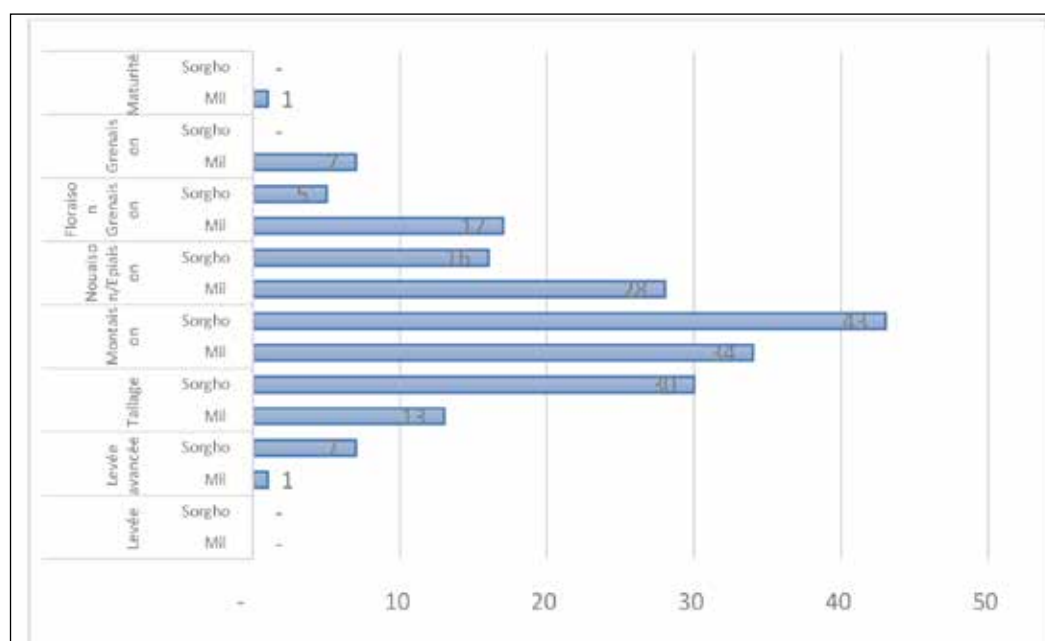


Figure 7 : Stades phénologiques (%) de mil et de sorgho par région au 31 août 2022

Pour les cultures de rente (niébé et arachide), le stade dominant est la croissance et le stade le plus avancé est la maturité dans les régions de Maradi et Zinder.

2.2. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire a été caractérisée au cours du mois d'août, par la manifestation de certains ravageurs occasionnant des dégâts localisés sans grande incidence sur les cultures et contre lesquels des efforts de surveillance et de lutte ont été mis en œuvre. Les principaux déprédateurs enregistrés sont :

- les sautériaux (*Kraussaria angulifera*, *Cataloipus fuscocoerulipes*, *Hieroglyphus daganensis*, *Oedaleus senegalensis*) sur le mil, le sorgho, le maïs et le niébé dans les régions de Zinder (Belbédji, Tanout, Gouré, Damagaram Takaya), Tahoua (Tillia, Madaoua, Illéla, Abalak, Bouza, Tchinta, Konni, Malbaza, Keita, Tahoua), Dosso (Doutchi, Loga), Maradi (Mayahi, Aguié, Tessaoua, Bermo, Dakoro), Diffa (Goudoumaria, N'guigmi, Bosso, Diffa, Mainé Soroa), Tillabéri (Kollo), Agadez (Tchirozérine, Ingall, Aderbissanat) et la région de Niamey (arrond. Communaux II, III) ;
- les chenilles défoliatrices (*Amsecta meloneyi* et autres) sur le niébé, le mil, l'arachide, le sésame, la pastèque, l'oignon et le moringa dans les régions de Tahoua (Madaoua, Communauté Urbaine de Tahoua), Zinder (Dungass, Mirriah, Kantché, Takiéta, Tanout, Communauté Urbaine de Zinder), Agadez (Tchirozérine, Iférouane), Diffa (Bosso, N'guigmi, Goudoumaria, Mainé Soroa, Diffa), Dosso (Doutchi), Maradi (Gazaoua, Aguié, Mayahi, Tessaoua), Tillabéri (Banibangou) et la région de Niamey (arrond. Communal II) ;
- la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs et le sorgho dans les régions de Tillabéri (Torodi) et Diffa (Mainé Soroa) ;
- les criocères (*Lema planifrons*) sur le mil dans la région de Maradi (Guidan Roudji) ;
- les cicadelles (*Poophilus costalis*) sur le mil et le sorgho dans les régions de Zinder (Magaria, Mirriah) et Tahoua (Madaoua) ;
- les thrips (*Thrips tabaci*) sur l'oignon et le melon dans la région d'Agadez (Tchirozérine, Iférouane, Ingall) ;
- les insectes floricoles (*Dysdercus völkeri*, *Rhinyptia infusca*, *Spilostetus rivularis*, *Decapotoma affinis*) sur le mil et le sorgho dans les régions de Zinder (Magaria, Dungass), Dosso (Boboye, Gaya, Dioundiou, Dosso, Falmey, Tibiri, Loga, Doutchi), Tahoua (Bagaroua, Illéla, Madaoua, Konni), Tillabéri (Ouallam, Say, Filingué, Kollo, Téra), Maradi (Madarounfa, Gazaoua, Guidan Roudji, Tessaoua, Dakoro, Aguié) et la région de Niamey (arrond. Communaux II, V) ;
- les pucerons (*Aphis craccivora*) et punaises sur les légumineuses (niébé et arachide) et les cucurbitacées dans les régions de Tahoua (Madaoua), Zinder (Dungass, Tanout, Kantché), Agadez (Ingall, Aderbissanat), Maradi (Gazaoua, Guidan Roudji, Dakoro, Communauté Urbaine de Maradi) et la région de Niamey (arrond. Communal III) ;
- la chenille mineuse de l'épi du mil (*Heliocheilus albipunctella*) dans les régions de Dosso (Boboye, Falmey) et Maradi (Guidan Roudji) ;
- le foreur de tiges du mil (*Coniesta ignefusalis*) dans les régions de Dosso (Doutchi), Diffa (N'guigmi, Diffa) et Zinder (Kantché, Tanout) ;
- les oiseaux granivores dans la région de Tahoua.

2.3. Situation acridienne

Au cours de ce mois, les conditions écologiques sont redevenues favorables dans les aires de reproduction estivale et de grégarisation du criquet pèlerin du fait des précipitations enregistrées. Ainsi, deux équipes de prospection ont été déployées dans l'Aïr et le sud Ténéré. Ces équipes ont prospecté 50 sites, soit 10490 hectares à la date du 27 août 2022. La présence acridienne a été notée sur 5 sites ; soit 10% des sites prospectés. Cette présence acridienne est constituée de larves solitaires et d'individus isolés solitaires matures et immatures.

2.4. Situation pastorale

La situation pastorale au cours de la 3^{ème} décennie du mois d'août 2022 est marquée par un tapis herbacé de physionomie variable du fait de la répartition des pluies dans les régions du pays. Les stades phénologiques des herbacées les plus avancés sont observés pour la plupart en zone agricole plus précisément aux niveaux des enclaves pastorales, des zones récupérées, des massifs forestiers, des zones de la vallée, et des parcs agro-forestiers. Ces stades varient du tallage à l'épiaison voire un début de grenaison pour les graminées et de la ramification à la floraison pour les légumineuses.

Cependant, il a été observé aussi bien en zone pastorale qu'en zone agricole, un faible taux de recouvrement des herbacés et une faible densité d'occupation des sols dans plusieurs localités des départements de Torodi, de Say et d'Abala (région de Tillabéri), de Tassara (région de Tahoua), de Bermo (région de Maradi), d'Aderbissinat et d'Ingall (région d'Agadez), de Doutchi (région de Dosso) et de N'Gourti (région de Diffa).

Des poches de sécheresse ont été aussi enregistrées au niveau de plusieurs localités du pays conduisant à un dessèchement total du tapis herbacé, particulièrement dans les départements de Tchintabaraden (environ 40%), Tillia, Filingué, Bermo et Tanout (Figures 8, 9 et 10).



Figure 8 : Zone Amataghtag (26/08/22)
Département de Tchinta



Figure 9 : Zone de Maikarney
Département de Belbedji



Figure 10 : Zone de Takoukou
Département de Tanout

La composition floristique des pâturages est dominée par le *Cenchrus biflorus*, *Eragrostis tremula*, *Panicum laetum*, *Tephrosia linearis*, *Aristida mutabilis*, *Schoenelfeldia gracilis*, *Schoenelfeldia encyclopedia*, *Tribulus terrestris*, *Alysicarpus ovalifolius*, *Chloris priurii*, *Citrillus colocynthis*, *Echinochloa colona*, *Corchorus tridens* et *Cyperus amabilis*. Le recouvrement de la strate herbacée est compris entre 20 à 30% dominé par des espèces herbacées de petite taille (hauteur variant de 5 à 20 cm).

Du point de vue abreuvement des animaux, les points d'eau de surface disposent d'un bon niveau de remplissage, à l'exception des départements du nord Tahoua (Tillia, Tassara et Tchintabaraden) où l'abreuvement des animaux s'effectue au niveau des points d'eau souterrains (puits, station de pompage et forages) (Figures 11 et 12).



Figure 11 : Mare sèche à Tazartchibtal (Centre Tchinta)



Figure 12 : Mare remplie d'eau CR de Bouné (Gouré)

A cette période, les mouvements des animaux sont internes en zone pastorale et la plupart des éleveurs sont au niveau de leurs terroirs d'attaches. En zone agricole, les animaux sont également concentrés dans leurs terroirs d'attaches (enclaves, aires de pâturage, forêts), les jachères et les massifs forestiers, les bordures du fleuve, des mares et dans les bas-fonds pour profiter des herbacées et des ligneux à valeur pastorale.

La situation sanitaire est marquée par quelques cas de suspicion de foyers de maladies au niveau de certains départements Tanout (Clavelée, Pasteurelloses), Takeita et Belbédji (Pasteurelloses), Abala (Clavelée), Bankilaré (Charbon Bactérien) et Bermo (Dermatose nodulaire, piroplasmose).

2.5. Mise en valeur des Aménagements Hydro Agricoles (AHA)

Le mois d'août a été caractérisé par la fin des travaux de labours et repiquage des rizières, l'approvisionnement en engrais, les opérations d'entretien du riz et la poursuite des travaux d'urgence pour la sécurisation des périmètres irrigués dans le cadre des Mécanismes de Réponse Immédiats (MRI).

Au total, 8 315 ha ont été repiqués sur un objectif de 9 280 ha, soit un taux de réalisation de 90% (figure 14). Cet écart s'explique par la submersion des parcelles provoquée par le débordement des eaux des drains (Figure 13).



Figure 13 : Parcelle submergée sur AHA Doguël

Les superficies repiquées ont passé de 3 498 ha à 8 315 ha (entre le mois de juillet et d'août), soit un taux de progression de 138% à la faveur des diminutions des travaux champêtres (disponibilité de la main d'œuvre) et l'accélération des travaux de réhabilitation.

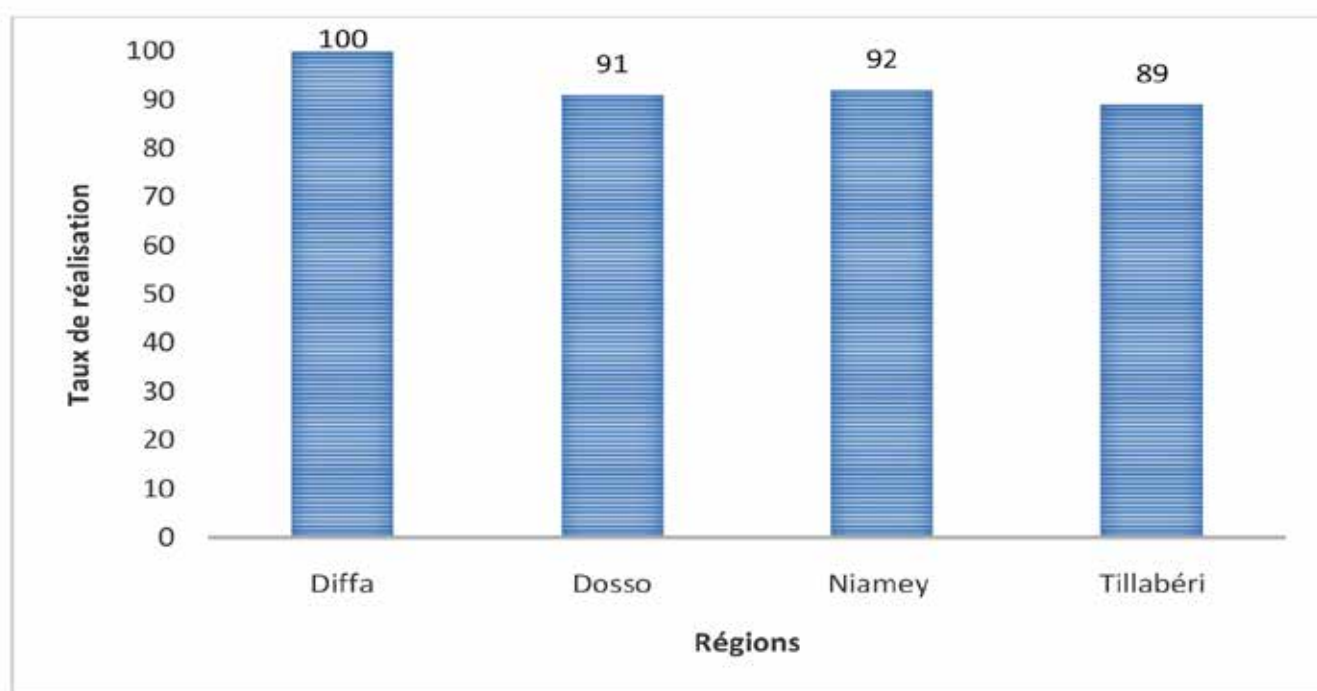


Figure 14 : Taux de repiquage par région

Les différents stades phénologiques du riz sont respectivement la reprise (41%), le Tallage (46%) et la Montaison (12%). Les opérations d'entretiens (désherbage, l'apport des fertilisants) sont en cours.

La situation phytosanitaire est globalement calme, cependant on note des attaques sur certains AHA de Tillabéry (N'Dounga 2, Liboré) et Niamey (Saga) liés au flétrissement bactérien signalé au niveau de certains Groupements et Mutualistes de Production (GMP) de l’AHA de N’Dounga 2 sur environ 50 ha, traités avec les bactéricides couplés avec la mise à sec des parcelles infestées.



Sur les AHA de Liboré et Saga, il s’agit des lombrics qui s’attaquent aux racines du riz sur certaines parcelles qui ont été signalés où la DGPV a procédé à des traitements sur une superficie de 30 ha. Sur le plan sécurisation des AHA contre les inondations, les travaux de colmatage des digues, de curage des canaux, de drainage des eaux ainsi que des traitements des Koris se poursuivent.

2.6. Evolution des prix sur les marchés

Les cours des produits sur les marchés suivis affichent une légère baisse comparée à la troisième décade du mois de juillet 2022. Néanmoins, une légère hausse est observée pour le mil et le sorgho respectivement de 6% et 2% (Figure 15).

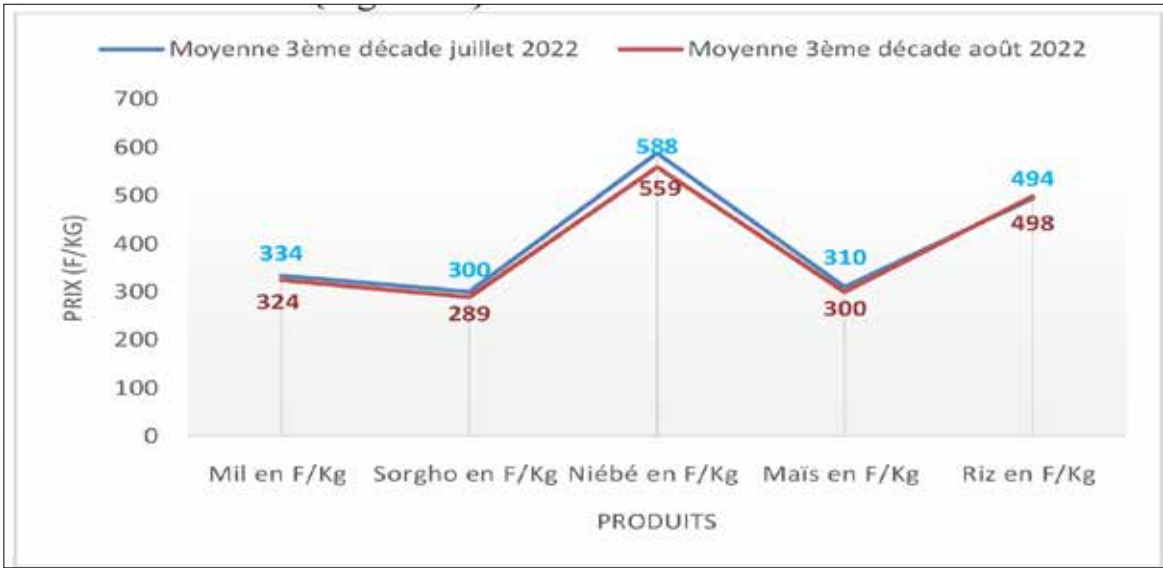


Figure 15 : Comparaison cours des produits (F/kg) 3ème décade de juillet et d'août 2022

III. PREPARATIFS DE LA CAMPAGNE IRRIGUEE

L'approche programme adoptée dans l'espace communautaire, matérialisée par le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) avec comme déclinaison le Projet Annuel de Performance (PAP), responsabilise les structures sous tutelle du MAG sur des programmes spécifiques. Ainsi, chaque année, le MAG, à travers la DGGR élabore un programme de campagne irriguée.

En effet, pour sortir définitivement le Niger des conséquences désastreuses des aléas climatiques et du cycle infernal des famines, le gouvernement met en œuvre depuis 2012, l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». L'objectif du programme de renaissance acte III de S.E.M BAZOUM MOHAMED, Président de la République, est de porter les superficies irriguées de 210 000 ha en 2020 à 522 547 ha en 2025.

Au cours de cette campagne irriguée 2022-2023, il est prévu de :

- appuyer 716 000 producteurs affectés répartis dans l'ensemble des huit régions ;
- emblaver 358 000 ha en irriguée et en décrue ;
- acquérir des semences potagères, les engrais, les pesticides, le matériel aratoire, les équipements d'exhaure ;
- encadrer les bénéficiaires pour un bon déroulement de cette campagne agricole irriguée.

La mise en œuvre de ce programme permettra de produire 10 160 775 tonnes (production brute) pour une valeur monétaire de 254 019 375 000 FCFA permettant d'acquérir 846 731 tonnes de céréales pour une couverture des besoins alimentaires de 4 951 645 personnes.

IV. SYNTHESE

Le mois d'août a été caractérisé par des pluies régulières, modérées à fortes sur la majeure partie du pays. Ces conditions hydriques favorables ont permis un bon développement des cultures et des herbacées. La situation phytosanitaire, acridienne et zoonitaire est globalement calme, mais nécessite une surveillance.

Les cours de produits sont en baisse. Les termes de l'échange sont globalement en faveur des éleveurs.

V. PERSPECTIVES

Les prévisions pluviométriques faibles à modérées attendues au mois de septembre permettront aux cultures et aux herbacées de boucler leur cycle végétatif.

Ces conditions sont favorables à la reproduction du criquet pèlerin et autres ennemis des cultures. De ce fait, les opérations de surveillance doivent se poursuivre.

VI. AVIS ET CONSEILS

Pour les producteurs

- Appliquer les techniques de protection des pépinières (haies, hangar, mulching / paillage) pour protéger les pépinières ;
- Continuer les entretiens des drains sur les AHA pour faciliter l'évacuation des excédents d'eau ;
- Assurer une protection phytosanitaire adéquate en privilégiant les méthodes alternatives de protection dans un souci de durabilité et de sauvegarde environnementale ;
- Renforcer la surveillance particulièrement par rapport à la chenille mineuse de l'épi du mil et déclencher l'alerte si sur 100 m² apparaît une mine sur un épi.

Pour les éleveurs

- Informer les éleveurs sur les éventuels cas de feu de brousse ;
- Renforcer la surveillance zoo sanitaire.

Ont participé à l'élaboration de ce Bulletin

DGA : DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DMN : DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV : DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DGDP/PIA : DIRECTION GENERALE DE DEVELOPPEMENT PASTORALE ET DE LA PRODUCTION DES INDUSTRIES ANIMALES

CNLA : CENTRE NATIONAL DE LUTTE ANTIACRIDIEENNE

DGGR : DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

ONAHA : OFFICE NATIONAL DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES

INRAN : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DU NIGER

SA/MAG : DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES AGRICOLES

IGS/MAG : INSPECTION GENERALE DES SERVICES/MAG

DGRE : DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES EN EAU

DNPGCA : DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

CONTACTS

• M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN

Directeur de la Météorologie Nationale, Tél: +227 20732160

Email: katielloulaw@gmail.com

• M. OUSMAN ABDU

Point focal, DGA, Tél: +227 99 91 32 81

Email: ous_ab@yahoo.fr

• M. BOUBACAR ISSOUFOU

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN

Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

• M. MIKAÏLA ISSA

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN

Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837, Email: mikailaissa@gmail.com



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat - Agriculture & Sécurité Alimentaire** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.